



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S IMT et de sa Section tennis le 9 septembre 2021 de 13h à 14h en visioconférence

Présents : Caroline COQUET, Frédéric CURMIN, Benoit JEAN, François PEREZ, Olivier LEROY, Xavier VASSEUR, Stéphane DEHORS, Jérémy NODE (invité), Mosaab HARIZ, Franck GILLET, Laurence HERPIN, Ludivine THEVENIN

Représentés :

Ordre du jour

Ouverture de la séance à 13H10

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de l'A.S IMT Evry et le Président de la section tennis.

11 personnes présentes ou représentées.

La majorité est à 6 voix.

Président de séance : Benoît JEAN.

Secrétaire de séance : Caroline COQUET.

2. Rapport moral 2020/2021 par le Président de l'A.S IMT Evry et le Président de la section tennis – information

Présentation du bilan moral 2020/2021 par Benoît JEAN.

- Les adhésions de 2020-2021 sont prolongées jusqu'au 30 septembre 2021 à cause de la COVID 19 et la mise en place du nouveau protocole sanitaire.
- 65 personnes ont adhéré durant l'année 2020/2021, soit 50 adhésions de moins par rapport à l'exercice précédent.
- Les événements sportifs suivants avaient été envisagés :
 - Participation courses à pied
 - Aucune participation
 - 1/2 journée sport personnel
 - Annulée à cause de la COVID 19
 - Autres événements sportifs
 - Aucune activité proposée à cause de la COVID 19
 - Championnat Corporatif de tennis
 - Séniors dames : Annulé à cause de la COVID 19
 - Séniors messieurs : Annulé à cause de la COVID 19
 - Open de l'A.S IMT Evry 2021 (du 16 septembre au 7 octobre 2021)
 - Environ 100 joueurs inscrits
 - Equipe Projet GATE : participation à l'organisation
 - Implication ASIMT : Stéphane DEHORS et Benoît JEAN co-tuteur
 - Achats divers effectués :
 - Aucun achat



3. Rapport financier 2020/2021 de l'A.S IMT Evry et de sa section tennis par le Trésorier de l'A.S IMT Evry- information

Présentation du bilan financier 2020/2021 et vote par voie électronique.

Recettes : 599.87 €

Dépenses : 2 683.79 €

4. Vote du quitus – Vote

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 11 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée.

5. Présentation des projets 2021/2022 par le Président de l'A.S IMT Evry et par le Président de la section tennis – information

Présentation des projets par Benoît JEAN.

Bilan de la rentrée :

- Les adhésions reprendront en octobre 2021 en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.
- Organisation 1/2 journée sport personnel
 - Date prévisionnelle : à définir si les mesures sanitaires le permettent
 - Challenge sportif par équipes
 - Nouvelles épreuves par équipe et en libre
- Autres événements sportifs en fonction des mesures sanitaires
 - Sortie Bowling
 - Sortie Karting
 - Pétanque
 - Initiation aviron
 - Initiation golf (practice)
 - Organisation d'un week-end ski avec ORCA en 2022
 - Ouvert à propositions, en fonction du budget voté
- Organisation d'une tombola avec les cadeaux restant à l'issue des précédentes ½ journées sports
- Mise en place de billetteries, entrées événements sportifs ...
- Championnats organisés
 - Championnats corporatifs de tennis Séniors dames (1 équipe) et messieurs (1 équipe)
 - Open de l'A.S IMT Évry (date à définir) Tournoi CNGT 1 étoile homologué par la FFT
 - 1 Equipe Projet GATE
 - Dotation (à définir)
- Achats divers
 - Polos avec le logo AS IMT pour les adhérents en activités encadrées

6. Informations concernant les règles liées au protocole sanitaire, la réglementation liée au certificat médical et le calendrier des travaux prévus dans le gymnase - information

Jérémy NODE (invité par le CA) présente les travaux à venir dans le gymnase.

1. La grande halle des sports du gymnase
 - sera fermée de début octobre à début janvier
 - réfection du chauffage, des murs



- les vestiaires et la salle de musculation/cardio resteront ouverts
- le sol sera protégé lors des travaux car il ne sera pas changé

2. L'extension de la salle de musculation

- le projet a pris du retard mais Jérémy espère débiter les travaux en 2022
- les travaux dureront pendant 4 mois
- peu de perturbation pour les adhérents (peut-être une semaine pour faire la jointure entre les deux salles de musculation)
- la salle de cardio deviendra une réserve
- Jérémy a envoyé les plans des travaux aux adhérents

Les certificats médicaux sont toujours valables 3 ans (sauf en cas de compétition car les certificats médicaux sont valables 1 an). Il est nécessaire que le sport pratiqué soit en adéquation avec le sport indiqué sur le certificat médical.

L'A.S IMT prévient que pendant la durée des travaux (halle des sports) les sports se pratiquant habituellement en intérieur seront proposés en extérieurs (tennis, futsal). Pour le moment, l'association cherche un professeur de Pilates, un professeur d'abdos fessiers et négocie pour que le yoga puisse se tenir en visioconférence. Le badminton ne pourra pas s'exercer pendant la durée des travaux.

Les adhérents sont informés par mail au fur et à mesure des évolutions des protocoles sanitaires. Des affiches ont été collées sur les murs du hall d'entrée pour compléter l'information des adhérents. Actuellement, un registre est à remplir à l'entrée et à la sortie de l'adhérent pour les activités non encadrées. Pour les activités encadrées, une vérification des passes sanitaires ou du port du masque sera effectuée par les personnes désignées par la direction de l'Ecole et proposées par le CA de l'AS IMT.

7. Présentation du budget prévisionnel 2021/2022 de l'A.S IMT Evry et de la section tennis par le Trésorier de l'A.S IMT - Vote

Budget prévisionnel présenté par voie électronique.

Recettes prévisionnelles proposées : 4 700 €

Dépenses prévisionnelles proposées : 9 440 €

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 11 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée.

8. Vote sur la révision du tarif pour l'activité musculation - vote

Le CA de l'AS IMT prévoit une augmentation du montant pour accéder à l'activité musculation. Cette proposition est motivée par l'achat de beaucoup de matériels de musculation car l'ASINT (association sportive des étudiants) et dont les adhérents de l'ASIMT peuvent profiter. Il nous paraît donc normal que l'ASIMT participe aux achats de matériel de musculation. Le CA propose d'augmenter le tarif de la musculation de 10 euros à 20 euros par trimestre. Si l'adhérent s'inscrit à une activité encadrée l'accès à la salle de musculation restera offerte.

Proposition de résolution : L'assemblée Générale donne quitus aux administrateurs.

Pour : 11 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée.



9. Election des membres du Conseil d'Administration de l'A.S IMT Evry - Vote

- Membres sortants se représentant :
 - Caroline COQUET – élue à l'unanimité
 - Stéphane DEHORS – élu à l'unanimité
 - Benoît JEAN – élu à l'unanimité
 - Olivier LEROY – élu à l'unanimité
 - François PEREZ – élu à l'unanimité

- Membres sortants ne se représentant pas :

- 7 places restent vacantes

Proposition de résolution : L'assemblée Générale élit les candidats proposés.

Pour : 11 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Election des membres du Conseil d'Administration de la section tennis - Vote

- Membres sortants se représentant :
 - Frédéric CURMIN – élu à l'unanimité
 - Stéphane DEHORS – élu à l'unanimité
 - François PEREZ – élu à l'unanimité

- Membres sortants ne se représentant pas :

- 7 places restent vacantes

Proposition de résolution : L'assemblée Générale élit les candidats proposés.

Pour : 11 voix

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. Fin de séance

La totalité des points à l'ordre du jour ayant été abordée, la séance est levée à 14H20.

Fait à Evry Courcouronnes, le 09 septembre 2021

Signature du président de
séance
Benoît JEAN

Signature du secrétaire de
séance
Caroline COQUET